



Aide juridictionnelle à 100 % changement d'avocat , la demarche

Par **yellow**, le **18/04/2009** à **10:19**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir si cela reste possible de changer d'avocat en cours de procedure de separation

actuellement , moi et ma soeur aidont notre pere a se defendre , car notre mere a decidé de recuperer tous ses biens (meme celui de notre pere !) , notre avocat actuel nous dit : que nous avons peu de choix et que nous devons accepter ce qu'elle propose en lettre confidentiel entre avocat pour eviter que les biens propre a mon pere soit évalué !!!

nous sommes a l'etape de separation de biens , le juge ordonnera dans 15 jours le jugement , peut on demander la reconduite car on a besoin de reflexion plus longue , meme si notre avocat nous demande avec beaucoup d'empressement de reflechir vite pour qu'elle puisse réaliser sa lettre confidentiel ...

notre avocat nous dit que notre dossier est en aide juridictionnelle à 100 % et de ce faite le juge n'aime pas que cela dure ...!! ???

les rapports deviennent de plus en plus difficile entre notre pere et son avocat , (enervement , manque de renseignements , agacement malgré une faute impardonnable de sa part lors de la conciliation , car elle a oublié de joindre une piece importante au dossier ce qui nous aconduit en appel !!)

peut on changer d'avocat en cours et quelle sont les demarches a faire merci